

1. Nom commercial et société

1.1	Nom commercial	CEKA BOND
1.2	Société	ALPHADENT NV, Textielstraat 24, 8790 Waregem, Belgique, + 32 (0)56 629 100
1.3	Numéro de secours	Centre Antipoisons de Belgique (24 heures) 070 245 245 ou contactez votre centre antipoisons national

2. Composition et informations sur les composants

2.1	Caractérisation chimique	Produit anaérobie d'étanchéité pour liaisons par filet.
2.2	Composants dangereux	<p><u>Méthacrylate d'hydroxypropyle</u> CAS / EINECS 27813-02-1 / 248-666-3 Concentration 40-50 % Phrases R R36-43 Classification Xi</p> <p><u>Hydroperoxyde de cumène</u> CAS / EINECS 80-15-9 / 201-254-7 Concentration 1-3 % Phrases R R7-21/22-23-34-48/20/22-51-53 Classification O, T, Xn, C, N</p> <p><u>Cumène</u> CAS / EINECS 98-82-2 / 202-704-5 Concentration 0,1-1 % Phrases R R10-37-51-53-65 Classification XN, Xi, N</p> <p><u>Succinate de méthacryloxyéthyle</u> CAS / EINECS 20882-04-6 / 244-096-4 Concentration 1-5 % Phrases R R36/37/38 Classification Xi</p>
2.3	Autres informations	Aucune

3. Identification des dangers

Possibilité de sensibilisation ou de dermatose sur des sujets prédisposés en cas de contact cutané répété ou prolongé

4. Premiers secours

- | | | |
|-----|-----------------------|--|
| 4.1 | Contact avec les yeux | Rincer à l'eau courante (pendant 10 minutes), si nécessaire consulter un médecin. |
| 4.2 | Contact avec la peau | Rincer à l'eau courante et au savon. Consulter un médecin. |
| 4.3 | Ingestion | Rincer la cavité buccale, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas provoquer de vomissement. Consulter un médecin. |
| 4.4 | Inhalation | Amener au grand air. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin. Prendre en considération les effets possibles liés à une source UV défectueuse (radiations dispersées, ozone). |
| 4.5 | Autres informations | Aucune |

5. Mesures de lutte contre l'incendie

- | | | |
|-----|----------------------------------|--|
| 5.1 | Moyens d'extinction appropriés | Dioxyde de carbone, mousse, poudre. Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage. |
| 5.2 | Moyens d'extinction déconseillés | Aucun |

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de protection individuelle:
Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Mesures de protection de l'environnement:
Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Méthodes de nettoyage et d'élimination:
Si la quantité renversée est peu importante, essuyer avec un papier absorbant et placer dans un récipient pour mise au rebut.
Si la quantité renversée est importante, absorber dans un matériau absorbant inerte et placer le tout dans un récipient hermétiquement fermé pour mise au rebut.

7. Manipulation et stockage

- 7.1 Manipulation Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. La ventilation supprimera l'ozone qui pourrait être produite par la lampe à ultraviolets. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau.
- 7.2 Stockage Stocker dans les contenants d'origine entre 8-21 °C et ne pas remettre les résidus dans le contenant. La contamination pourrait en effet réduire la durée de vie en rayon du produit en vrac.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

- 8.1 Protection respiratoire Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
- 8.2 Protection des mains Éviter le contact avec la peau. Port de gants en caoutchouc butyle recommandé. Il est à noter que la durée de vie à l'emploi de gants résistants aux produits chimiques peut être réduite par de nombreux facteurs agissant sur cette durée tels que la température. Des évaluations adéquates doivent être menées par l'utilisateur final. Si des signes de faiblesse, de déchirement sont observés alors les gants doivent être remplacés.
- 8.3 Protection des yeux Porter des lunettes.
- 8.4 Protection du corps Porter un vêtement de protection approprié.
- 8.5 Mesures générales de protection et d'hygiène De bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient être respectées.

9. Propriétés physiques et chimiques

- 9.1 Etat Liquide
- 9.2 Couleur Vert
- 9.3 Odeur Doux
- 9.4 Modification d'état Inapplicable
- 9.5 Densité 1,1 g/cm³
- 9.6 Pression de vapeur < 0,3 mbar à 20 °C
- 9.7 Viscosité Inapplicable
- 9.8 Solubilité Partiellement soluble dans l'eau
Miscible dans l'acétone
- 9.9 Valeur pH Inapplicable

9.10	Point d'éclair	> 93 °C
		Point d'ébullition: 149 °C
9.11	Température d'inflammation	Inapplicable
9.12	Limites d'explosion	Inapplicable
9.13	Teneur VOC (EC)	< 4 %

10. Stabilité et réactivité

10.1	Stabilité	Le produit est stable.
10.2	Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone. Peut produire des fumées en cas de chauffage jusqu'à décomposition. Ces fumées sont susceptibles de contenir du monoxyde de carbone et autres vapeurs toxiques.
10.3	Matériaux à éviter	Peut se produire en cas d'exposition à une chaleur élevée ou à un rayonnement ultraviolet. Réagit avec les oxydants forts.

11. Informations toxicologiques

11.1	Inhalation	Irritant pour les voies respiratoires
11.2	Contact avec la peau	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
11.3	Contact avec les yeux	Irritant pour les yeux
11.4	Ingestion	Peut entraîner une irritation du système digestif.

12. Informations écologiques

Les adhésifs polymérisables sont immobiles.
Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations / les eaux superficielles / les eaux souterraines.
Ne pas laisser s'écouler dans les eaux usées, dans la terre ni dans les eaux.

13. Considérations relatives à l'élimination

Produit:
Éliminer conformément aux réglementations locales et internationales.
Code de déchet:
08 04 09 adhésifs et agents d'étanchéité rejetés contenant des solvants organiques et autres substances dangereuses
Emballage:
Après usage, les tubes, cartons et flacons souillés par les résidus de produit devront être éliminés

comme déchets chimiquement contaminés dans un centre autorisé de collecte de déchets ou incinérés dans une installation autorisée. Évacuation conformément aux prescriptions légales.

14. Informations relatives au transport

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR.

15. Informations réglementaires

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit

Xi



Irritant

Contient: méthacrylate d'hydroxypropyle

Phrases R

- 10 Inflammable
- 21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion
- 23 Toxique par inhalation
- 34 Provoque des brûlures
- 36 Irritant pour les yeux
- 36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau
- 37 Irritant pour les yeux
- 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
- 48/20/22 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongé par contact avec la peau et par ingestion
- 51 Toxique pour les organismes aquatiques
- 53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
- 65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
- 7 Peut provoquer un incendie

